Ensemble, pour des villages vivants

Réunion de la CLDR

Commission Locale de Développement Rural

22 janvier 2019

Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

Au menu de ce soir

1. **Approbation du PV 20/06/2018**
2. **Composition de la CLDR**
3. **Réflexions sur le devenir du site Agricoeur**
4. **Définition des fiches projets + programmation par lots**
5. **Suivi groupes action**
6. **Divers, agenda**

2. Composition CLDR (max 30 effectifs et 30 suppléants)

✓ 11 membres démissionnaires à acter :

- Bernard Mertens (Frasnes) – démission
- Delphine Parys (Frasnes) – absence
- Laurence Grijspeert (Wayaux) – absence
- Marie-Anne Gueur (Wayaux) – démission
- Jonathan Robberechts (Wayaux) – absence
- Marie-Claire Theys (Wayaux) – absence
- Marie Jandrain (Villers-Perwin) – conseillère communale
- Dominique Lemaître (Villers-Perwin) – démission
- Sylvie Leruth (Mellet) – démission
- Brahim Mghari (Villers-Perwin) - conseiller communal
- Nicolas Renaud (Rèves) - absence

✓ 39 membres (16 femmes - 23 hommes)

FLG :	***16***
Mellet :	***9***
Rèves :	***8***
Villers :	***4***
Wayaux :	***2***

→ **11 places disponibles**

✓ 10 conseillers communaux renouvelés le 21/01/2019

Présidence : Bourgmestre

Remplacement des citoyens démissionnaires de la CLDR

- **Appel à candidatures**

  Site internet communal et Les Bons Villers & Nous

- **Clôture candidatures** le 31/01/19

- **Formulaire de candidatures** sur www.lesbonsvillers.be ou auprès de Delphine Deblaer

- **Désignation** des nouveaux membres en séance du Conseil communal du 19/02/19

3. Réflexions sur le devenir du site Agricoeur

Site Agricoeur (rétroactes)

Intitulé de la fiche-projet du 2è PCDR :

Création d'un pôle de développement d'attractivité au centre de Frasnes-lez-Gosselies (Agricoeur)

Projet de départ (en 2004):

- *redynamiser le centre du village de Frasnes après le contournement en créant un cœur de village,*
- *créer des logements locatifs pour jeunes et personnes âgées,*
- *créer des ateliers ruraux permettant aux jeunes d'entreprendre et de s'installer dans la commune,*
- *créer une unité de biométhanisation et de réseau de chaleur,*
- *créer une petite piscine pour les enfants.*

L'objectif du projet est de créer un pôle économique et de cohésion sociale au centre d'une entité à caractère agricole.

Acquisition en 2006

une surface totale de 3 ha 19 a 03 ca

Coût : 815.000 € (subsidié à 80% par convention DR 2005)

Vue avant (depuis la traversée N5)

Vue arrière (depuis le contournement de la N5)

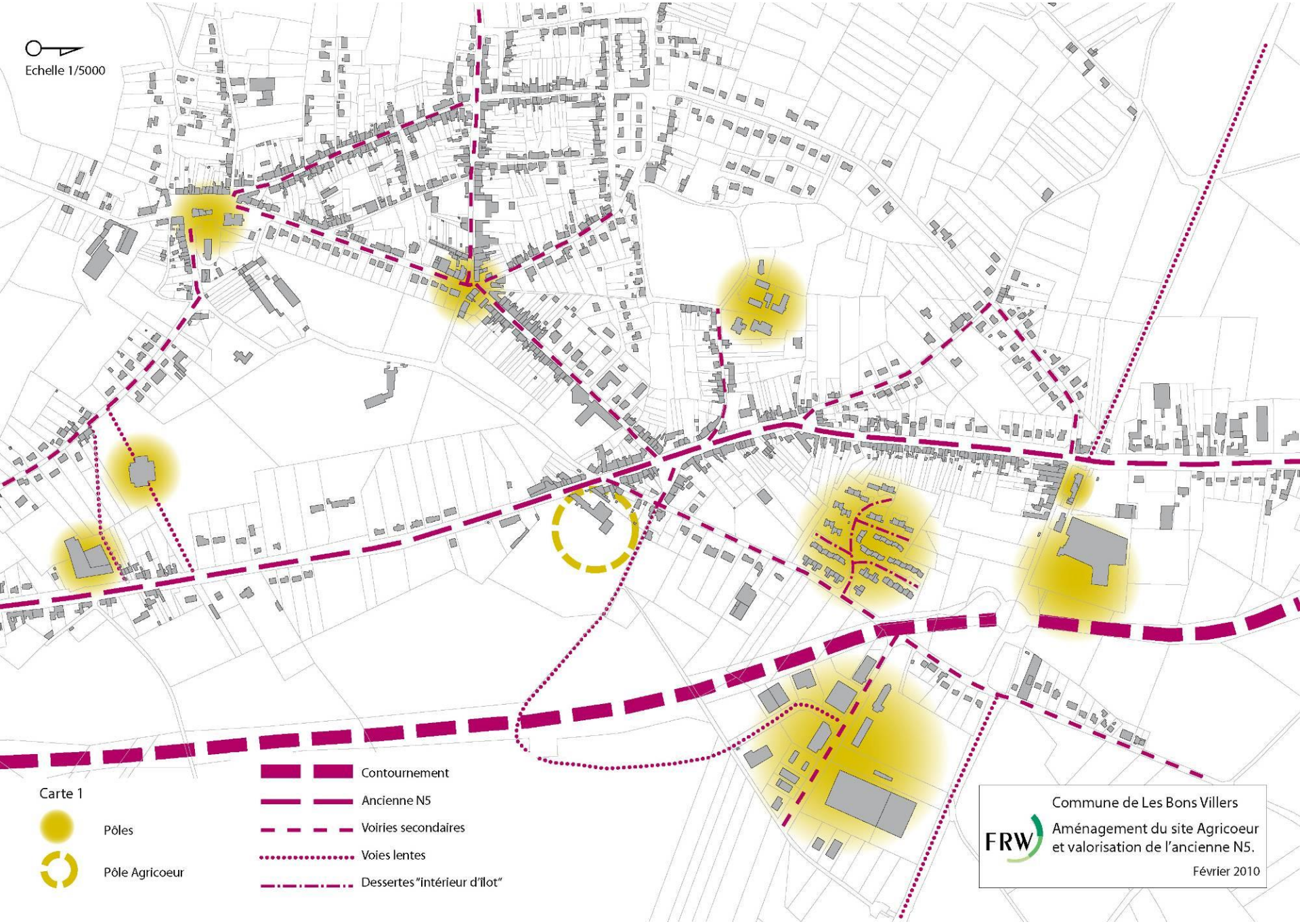
Echelle 1/5000
Carte 1
Pôles
Pôle Agricoeur
Contournement
Ancienne N5
Voiries secondaires
Voies lentes
Dessertes "intérieur d'ilot"
Commune de Les Bons Villers
FRW
Aménagement du site Agricoeur
et valorisation de l'ancienne N5.
Février 2010

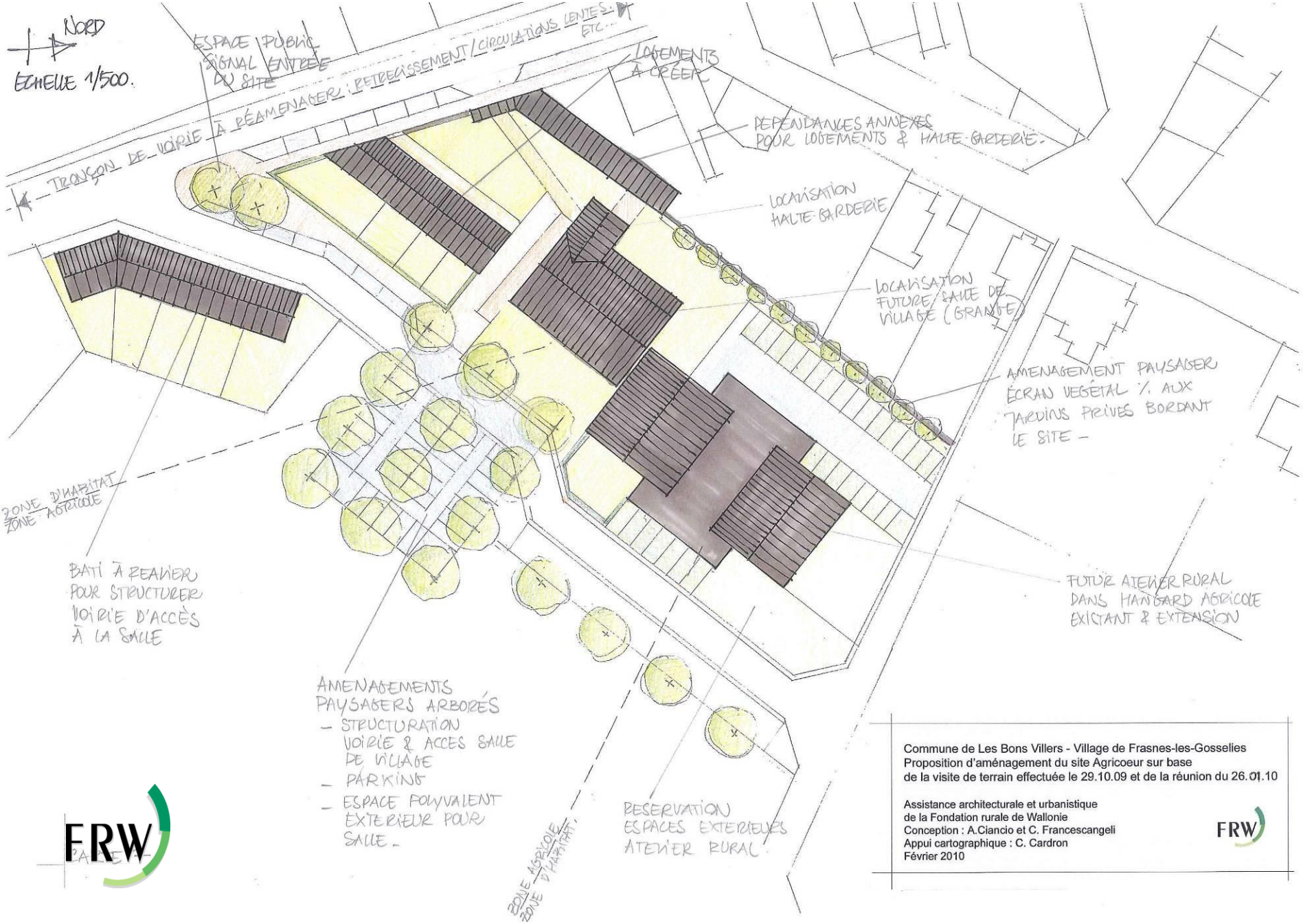

Commune de Les Bons Villers - Village de Frasnes-les-Gosselies
Proposition d'aménagement du site Agricoeur sur base
de la visite de terrain effectuée le 29.10.09 et de la réunion du 26.01.10

Assistance architecturale et urbanistique
de la Fondation rurale de Wallonie
Conception : A.Ciancio et C. Francescangeli
Appui cartographique : C. Cardron
Février 2010

FRW

Aménagement de 3 logements pour familles nombreuses dans corps logis

Coût : 97.500 € (subside 100 % par Société wallonne du Logement)

Aménagement d'un atelier rural à partir du hangar agricole

Coût : 1.600.000 € (infrastructure)

Subside plafonné à 900.000 € (+ 236.000 €)
(convention DR 2007 et avenant 2019)

Aménagement d'un atelier rural (avec aire de stationnement)

Superficie 1172 m2 + 3820 m² de surface extérieure

- Première demande d'installation en 2008 (abandonnée): projet d'économie sociale pour la production de repas sous-vide
- Inauguration en octobre 2013 et installation de l'institut CBRNE
- Signature d'une nouvelle convention d'occupation pour 6 ans (décembre 2015)

AVON
FM12
UVRY
UVRY
UVRY

IT'S AMAZIN
WHAT YOU CAN
HEN YOU KN
YOU AR

Projet de maison de village dans ancienne grange

La maison de village sur le site Agricoeur doit répondre aux besoins suivants(cf CLDR) :

- une grande salle polyvalente pour accueillir 300 personnes
- le développement d'une économie locale avec la valorisation des produits du terroir.

L'ancienne grange, l'annexe et le bâtiment conjoint représentent environ 1200 m2.

Projet de maison de village dans ancienne grange

Coût estimé de départ : 1.975.500 € (subsidié à 50% par convention DR 2014)

Coût projeté actuel : 2.393.600 € (subsidié à 50% par avenant DR à la signature du ministre)

Projet d'aménagement des abords (stationnement et accès mobilité douce)

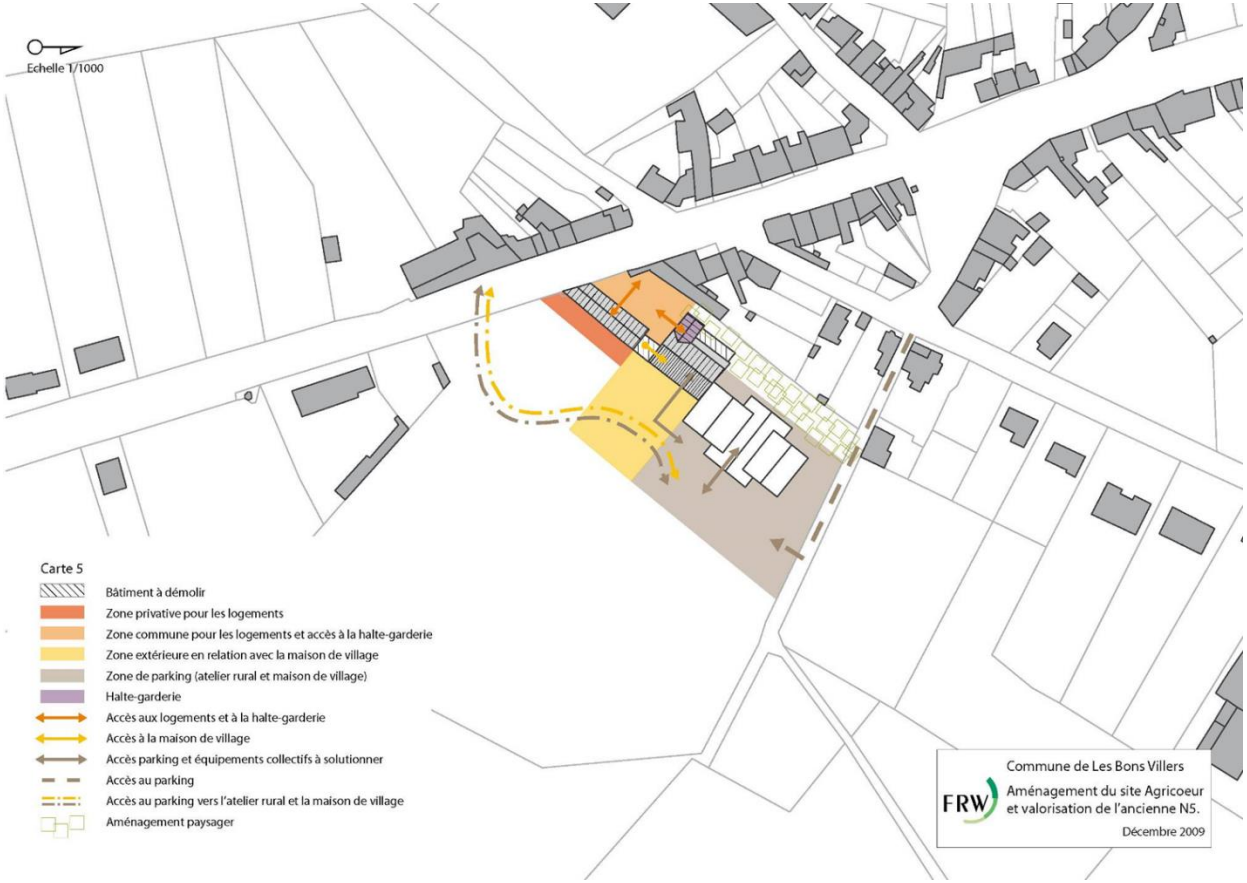

Coût estimé de départ : 479.164 € (subsidié à 50% par convention DR 2014)

Coût projeté actuel : 647.950 € (subsidié à 50% par avenant DR à la signature du ministre)

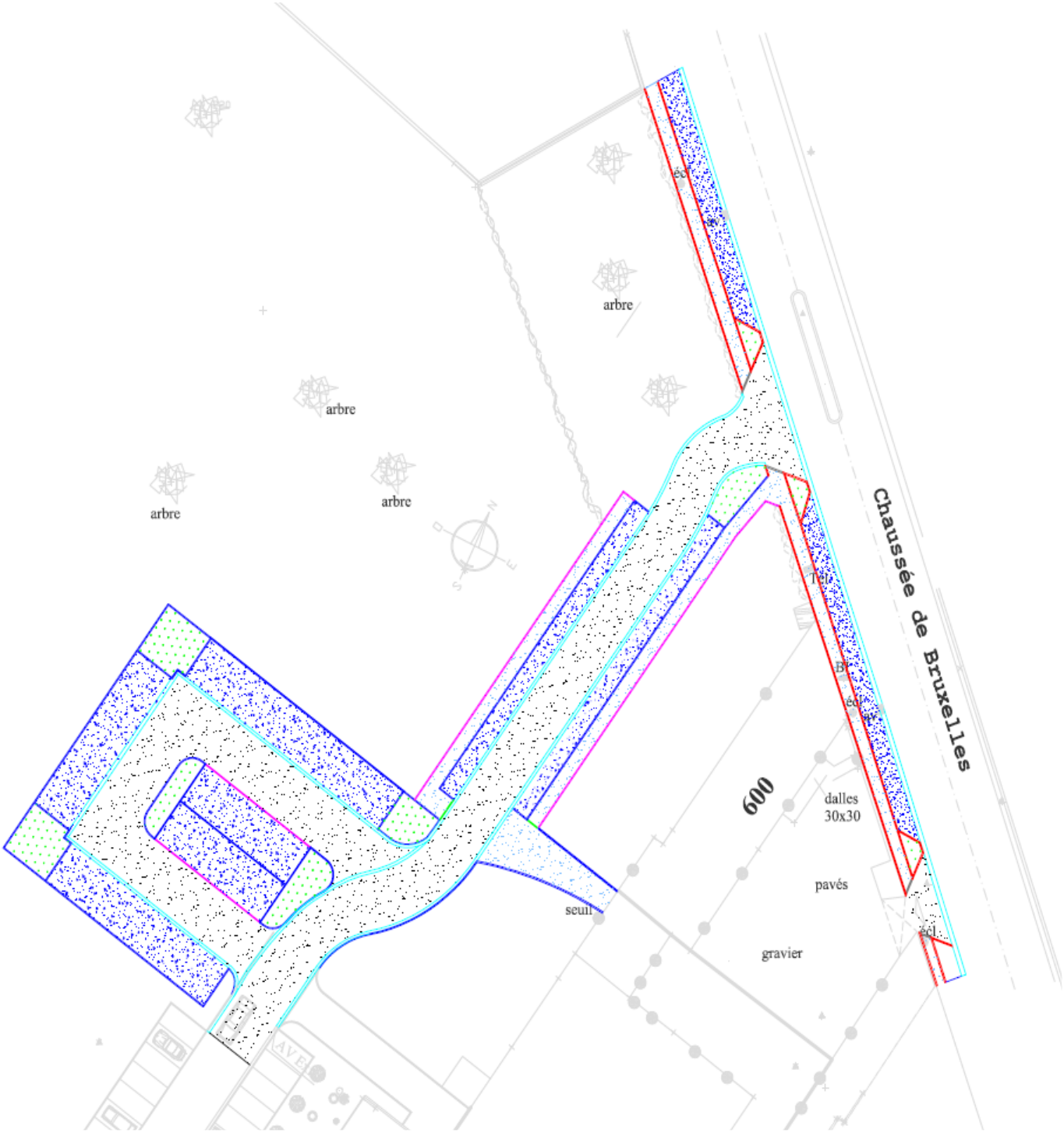

arbre
arbre
arbre
arbre
Chaussée de Bruxelles
600
dalles
30x30
pavés
gravier
seuil

Agricœur

Phase	Coût	Subventions		Part communale	Remarque
Acquisition site	815.000	652.000	Wallonie – DR	163.000	
Logements familles nombreuses	95.500	95.500	Société Wallonne du Logement		
Atelier rural	1.600.000	1.136.000	Wallonie – DR	464.000	
Maison de village	2.393.600 (Prévision)	1.196.800	Wallonie – DR	1.196.800	Possibilité de revoir taux de subsidiation DR (50% ➔ 80%)
Abords maison de village - parking	647.950 (Prévision)	323.975	Wallonie – DR	323.975	
TOTAL	5.552.050	3.404.275		2.147.775	

4. Définition des fiches projets + programmation par lots

Elaboration du PCDR

Groupes de Travail (GT)

Quels sont les grands enjeux pour Les Bons Villers demain?

Le diagnostic partagé

Les premières idées de projets

Priorités ?

Impacts ?

Contraintes ?

Moyens ?

Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

5. Programmation des fiches projets par lots

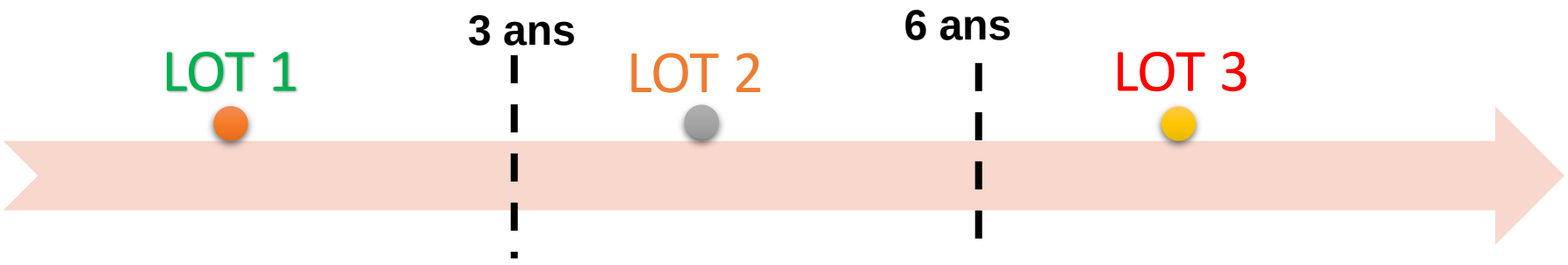

Mise en œuvre du PCDR (10 ans)

Court terme

Fiches détaillées:

- porteur de projet
- Affectation
- localisation
- budget

Moyen terme

Fiches partielles:
pas d'estimation budgétaire

Long terme

Fiches partielles:
liens avec la stratégie

Construire une programmation cohérente ? Le mode d'emploi ….

1ier niveau de lecture

Porteur de projet?

Projet précis ?

Localisation ?

Contraintes « bloquantes »?

2ième niveau de lecture

Equilibre des thèmes ?

Equilibre budgétaire entre lots?

Notion d'urgence ?

Aide à décision : la clé dichotomique

1. Le **porteur** du projet est-il identifié ? → Non → **LOT 2 ou 3**

↓ Oui

2. Le projet est-il suffisamment **précis** ? → Non → **LOT 3**

↓ Oui

3. La **localisation** du projet est-elle fixée ? → Non → **LOT 2**

↓ Oui

4. Le projet risque-t-il d'être retardé par des **contraintes** importantes ? → Non → **LOT 1**

↓ Oui

Lot 2 ou lot 3

Travail individuel

1. **Parcourir la programmation proposée**

2. **Vérifier si les projets du lot 1 remplissent bien toutes les conditions pour une mise en œuvre à court terme**
   - Le porteur de projet est identifié
   - Le projet est précis
   - La localisation est connue
   - Pas de contraintes « bloquantes »

3. **Vérifier que les lots sont équilibrés**
   - Equilibre des thèmes
   - Equilibre budgétaire entre les lots
   - Notion d'urgence?

4. **Proposer des modifications** (si nécessaire) **et les argumenter**

Suivi groupes action

- Passeurs de mémoire
- Communication associative
- Guide de bonne entente rurale
- Chemins et sentiers (avec le GAL)

Divers

Appel à projet « ***c'est ma ruralité*** »

Axe 1 créons des espaces de convivialité et de rencontre

➔ *À destination des Communes*

- 15.000 Euro max (80% financement)

Axe 2 une ruralité vivante pour notre tissu associatif

➔ *À destination* ASBL + associations de fait

- Soutien création ou consolidation groupes d'achats alimentaires (1000 Euro/500 Euro)
- Projets innovants et immatériels : intergénérationnels, bien-être et convivialité, mémoire, transmission connaissances (max 2.500 Euro)

Clôture : 15/03/19

CLDR_Agenda

- **Samedi 16/02 (à confirmer)**

Visite du site Agricoeur

- **Mercredi 20/02** (19h30 Rèves)

Réunion plénière CLDR